

PAR COURRIEL :

Lévis, le 18 janvier 2021

Objet: Demande d'accès – Statistiques superficies 2020

N/dossier : 20I049IC

Nous accusons réception et donnons suite à votre demande d'accès qui nous a été transmise par le Centre de services d'Alma le 14 janvier dernier à l'égard de l'obtention des superficies des grandes cultures assurées aux programmes d'assurance récolte et/ou d'assurance stabilisation pour l'année d'assurance 2020.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint le tableau intitulé «Superficies en grandes cultures cultivées au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour lequel nous avons ajouté les superficies assurées 2020. Toutefois, les superficies assurées pour certaines cultures ne sont pas accessibles puisque ceci permettrait de faire l'identification indirecte des personnes dont nous sommes tenus de protéger la confidentialité en vertu de l'article 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels qui se lit comme suit :

«54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.»

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Responsable de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels,

Isabelle Chabot

IC/sg

p. j.

Direction des affaires juridiques

1400, boul. Guillaume-Couture, 4e étage Lévis (Québec) G6W 8K7

Téléphone: (418) 838-5606, poste 6066

Télécopieur : (418) 834-2238 Courriel : <u>isabelle.chabot@fadq.qc.ca</u>